

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 21 décembre 1973

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'AJOURNEMENT DE NOËL

L'ordre du jour appelle: Motions.

19 décembre 1973—Le ministre des Transports:

Que, lorsque la Chambre s'ajournera le vendredi 21 décembre 1973, elle demeure ajournée jusqu'au mercredi 26 décembre 1973; et

Que les heures de séance pour le mercredi 26 décembre 1973, soient de 7 heures à 10 h 30 du soir.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet de cette motion concernant l'ajournement de la Chambre. Comme les députés le savent, certaines discussions ont eu lieu entre les représentants des partis en vue de trouver une autre façon de régler la question. Ces discussions se poursuivent et ne seront peut-être pas terminées avant cet après-midi. Je recommande donc qu'il serait dans l'intérêt de la Chambre et de ces discussions que nous consentions à différer l'appel de cette motion jusqu'à plus tard aujourd'hui. Si nos efforts n'aboutissent à rien, la motion sera alors présentée.

M. Bell: Nous sommes d'accord.

M. l'Orateur: Est-ce entendu et en est-il ainsi ordonné?

Des voix: D'accord.

* * *

L'INDUSTRIE

DÉPÔT D'UN DOCUMENT SUR LA STRATÉGIE DU SECTEUR DES INDUSTRIES DE LA CHAUSSURE ET DE LA TANNERIE

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je voudrais déposer, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, et dans les deux langues officielles, un document de travail sur la stratégie du secteur des industries de la chaussure et de la tannerie.

DÉPÔT D'UN DOCUMENT SUR L'AIDE À L'ADAPTATION DES INDUSTRIES DE LA CHAUSSURE ET DE LA TANNERIE

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je voudrais déposer, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, et dans les deux langues officielles, l'historique du programme de prestations d'aide aux industries de la chaussure et de la tannerie.

* * *

L'IMMIGRATION

EXPOSÉ DES RÉSULTATS DU PROGRAMME D'AIDE AUX CHILIENS CANDIDATS À L'IMMIGRATION AU CANADA

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai annoncé le 30 novembre dernier à la Chambre que le gouvernement canadien appliquerait la politique canadienne à l'endroit des réfugiés à ceux qui désirent s'installer au Canada suite à la situation au Chili. J'aimerais aujourd'hui rapporter les résultats de ce programme jusqu'ici.

Nous avons reçu environ 1400 demandes. Nous avons émis 184 visas et 213 visas additionnels seront émis lorsque les requérants auront satisfait à notre demande de se présenter à leur examen médical. Ils ont subi d'autres examens, donc ils ont communiqué avec nous. Plusieurs de ces requérants ont indiqué qu'ils ne désiraient pas venir au Canada avant le printemps prochain.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Pourquoi attendre au printemps?

M. Bell: Ils attendent un changement de gouvernement.

M. Andras: Nous devons leur déblayer la voie. De plus, quelque 369 personnes doivent encore attendre les résultats de la vérification de leurs antécédents avant qu'un visa ne puisse être émis. Ordinairement ces vérifications pourraient prendre six mois, mais en vertu de notre programme accéléré elles seront réduites à une à quatre semaines pour les personnes de nationalité chilienne et à deux mois pour les autres. L'examen de toutes les demandes reçues jusqu'ici devrait être terminé le 31 janvier; cet examen sera terminé avant la fin de décembre pour plusieurs d'entre elles. Ces données vous démontrent, monsieur l'Orateur, les résultats de ma déclaration du 30 novembre à savoir que des procédures accélérées d'immigration seraient adoptées mais qu'un examen médical et une vérification des antécédents seraient effectués.

Nous tentons d'évaluer le nombre de personnes qui ont été retardées à cause d'un manque de moyens de transport. Si nécessaire, des modes de transport spécial seront organisés.

En ce qui concerne l'adaptation de ces personnes, plusieurs groupes ont offert leur aide et je suis convaincu que la situation est bien en main.